

Discours de Son Excellence le Président de la République du Burundi à l'occasion du 3ème Anniversaire de son investiture à la Magistrature Suprême le 26 août 2005.

jeudi 28 août 2008, par Gervais Abayeho

Makamba, le 27 août 2008

Burundaises,

Burundais,

Amis du Burundi,

Que Dieu le Tout Puissant nous comble de sa paix et de toute sa bénédiction.

1. Nous voudrions d'abord remercier Dieu le Tout Puissant qui a été notre côté jusqu'à ce jour où nous commémorons la troisième année écoulée où le BURUNDI est dirigé par des hommes et des femmes élus par le peuple.

2. Vous vous souvenez tous, c'était le 26 août 2005 que nous avons prêté serment pour conduire aux destinées du Burundi,

3. Depuis lors, les burundais évoluent donc positivement sur la voie de la démocratie parce qu'ils sont dirigés par des hommes et des femmes qu'ils ont élus eux-mêmes depuis le chef de colline jusqu'au Président de la République ainsi que des conseils qui aident dans la prise des décisions.

4. En cette date du 26 Août 2008, nous voudrions passer en revue les quelques des grandes réalisations qui ont eu lieu pendant ces trois années écoulées.

**EN CE QUI CONCERNNE LA POLITIQUE INTERIEURE ET
L'ADMINISTRATION :**

5. Nous avons procédé à l'amélioration du cadre institutionnel de la bonne gouvernance par la révision des lois et la mise en place des instances d'inspection de l'Etat. Nous avons mené une lutte contre les malversations économiques et la corruption. Nous avons favorisé un dialogue populaire et désormais les grandes décisions tiennent compte des desideratas de la population. Nous avons multiplié les descentes sur terrain pour appuyer et encourager la population aux travaux de

développement communautaire, nous inscrivant ainsi dans la politique de décentralisation.

. EN CE QUI CONCERNE LA COOPERATION INTERNATIONALE

6. Le Burundi entretient de bonnes relations avec d'autres pays et reçoit beaucoup de visites des hautes personnalités de la Communauté Internationale. De notre part, nous avons privilégié des visites à d'autres pays, l'adhésion aux organisations qui nous rapprochent des autres peuples et le renforcement des liens d'amitié. Nous avons aussi contribué au maintien de la paix dans les pays qui en avaient besoin sur demande de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union Africaine.

EN CE QUI CONCERNE LE RENFORCEMENT DE LA PAIX ET DE LA SECURITE

7. C'est une évidence, la sécurité s'est améliorée à travers tout le pays même si elle n'est pas totale. Aujourd'hui, c'est mieux qu'hier.

8. Si nous avons franchi ce pas, la population elle-même a fait sienne la question de sécurité en mettant en place des comités de sécurité. Nous ne manquerons pas aussi de souligner que les corps de défense et de sécurité ont bénéficié d'une formation continue et dotés des équipements appropriés.

9. La signature des accords de cessez- le -feu avec le mouvement Palipehutu-Fnl et les consultations régulières pour la mise en application effective de ces derniers ont aussi contribué au renforcement de la sécurité. Cela va également faciliter le travail de désarmement rapide et efficace de la population.

10. Nous avons tiré une attention particulière sur l'accueil, la réinsertion et la réinstallation des rapatriés en assurant le nécessaire avant qu'ils se prennent en charge.

EN CE QUI CONCERNE L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE.

11. Ce secteur requiert une place importante dans la vie nationale car il assure la survie de la majorité des Burundais. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé à la population de s'atteler aux travaux des champs et avons lancé un appel à tous les intellectuels d'être des modèles en ce qui est de la modernisation de l'agriculture et de l'élevage.

12. Le Gouvernement a tout fait pour disponibiliser et distribuer à la population des semences sélectionnées et participer au repeuplement du cheptel, à la distribution les engrais chimique et du matériel pour arrosage.

13. Pour accompagner ces efforts, nous avons passé au recrutement et à la formation des moniteurs agricoles.

14. Nous avons sensibilisé les producteurs des cultures d'exportation comme le café, pour qu'ils s'organisent en association afin de participer eux-mêmes à la gestion de la filière. Nous avons aussi contribué à la promotion de la culture des arbres fruitiers.

EN SE QUI CONCERNE L'ECONOMIE ET LE COMMERCE.

15. Le contrôle des finances publiques a eu comme résultat l'augmentation des recettes qui entrent dans les caisses de l'Etat.
16. Nous avons réorganisé le fonctionnement des banques commerciales et de micro-finances pour qu'elles soient compétitives sur le marché de la Communauté Est Africaine et donnent des crédits à moindre coût financier.
17. L'Etat a aussi créé des fonds pour le développement des communes et de crédits aux associations de développement communautaires comme le FONIC et le FONDS DE MICROCREDIT RURAL (FMCR).
18. Pour le développement du commerce, nous avons adhéré aux organisations économiques qui nous unissent à d'autres pays et avons contribué à la relance de celles qui manifestaient des faiblesses.
19. Dans cette même optique, nous avons révisé le code des investissements pour donner des facilités aux opérateurs économiques qui veulent investir dans notre pays.
20. En ce qui concerne les produits pétroliers, l'Etat a gardé l'œil sur des variations des prix à l'importation et a cédé certaines taxes pour que le prix à la pompe ne soit pas exorbitant. Nous envisageons une solution durable par l'exploitation de nos propres gisements de pétrole ou en empruntant des corridors moins coûteux en terme d'importation des carburants et lubrifiants.

EN CE QUI CONCERNE LE TRANSPORT DES PERSONNES ET DES BIENS ET LES TELECOMMUNICATIONS.

Ce secteur a attiré particulièrement notre attention : Beaucoup de routes ont été construites et réhabilitées. D'autres sont aujourd'hui en cours de construction que ce soit en Mairie de Bujumbura ou à l'intérieur du pays. Ces activités génèrent beaucoup de revenus à la population. L'Aéroport International de Bujumbura est entrain d'être rénové pour plus de trafic et les domaines de la téléphonie et des postes ont bénéficié des facilités.

EN CE QUI CONCERNE LES MEDIA

21. Pour que la population ait accès à des nouvelles fiables, l'Etat a offert des facilités aux Média de telle sorte que les stations de radio, de télévisions et des journaux se sont multipliés et fonctionnent librement. Même la population a eu un avantage de pouvoir poser des questions directement au Chef de l'Etat et avoir des réponses immédiates dans des émissions radiodiffusées en direct (Emission Publique).

EN CE QUI CONCERNE L'HABITAT, L'ENVIRONNEMENT ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

22. Beaucoup de réalisations ont été enregistrées surtout dans la conception et l'élaboration des lois et des politiques environnementales et de l'habitat, le

renforcement des capacités et la sensibilisation pour que les hommes d'affaires investissent dans ce domaine.

EN CE QUI CONCERNE L'ENERGIE, L'EAU ET LES MINES

23. Nous avons soutenu les recherches sur les minerais disponibles au Burundi. Des négociations avec des sociétés qui pourraient venir nous aider à les exploiter ont été menées afin de relever notre économie. Le pas déjà franchi est satisfaisant. L'Energie électrique a augmenté dans tout le pays. Certains barrages ont été réhabilités et d'autres construits. Nous avons aussi initié l'utilisation de l'énergie solaire et éolienne.

24. L'adduction d'eau potable et la réhabilitation des sources aménagées ont été faites à plusieurs endroits dans le pays. Un projet d'adduction d'eau à travers tout le pays est déjà financé.

EN CE QUI CONCERNE LA SANTE PUBLIQUE

25. L'Etat a pris la mesure de la gratuité des soins de santé pour les enfants ne dépassant pas l'âge de cinq ans et les mères qui accouchent dans les structures de santé publiques.

26. D'aucun avaient pensé que c'est une mesure irréalisable mais tout le monde peut constater ses résultats positifs. Même les arriérés occasionnés par cette mesure sur les hôpitaux seront apurés avant la fin de cette année.

27. Nous avons aussi mené des actions de lutte contre certaines maladies comme la malaria, le sida et avons réussi des campagnes de vaccination des enfants en bas âges.

CONCERNANT L'EDUCATION

28. La mesure de gratuité de l'enseignement pour les enfants du cycle primaire a été très bien accueillie par la population. Cette mesure a démontré que plusieurs enfants ne fréquentaient pas l'école faute de moyens. L'Etat et ses partenaires ont tout mis en œuvre pour la réussite du projet, que ce soit pour la construction des écoles, l'octroi du matériel aux enfants et aux enseignants ou autres interventions

29. Nous sommes satisfaits que la population ait fait sien le programme et ait construit plus de 2100 salles de classe et que maintenant elle soit en train de construire plus de cent vingt écoles (120) secondaires et cela pendant les travaux communautaires.

EN CE QUI CONCERNE LA CULTURE, LA JEUNESSE, LE SPORT ET LE LOISIR

30. Nous avons largement contribué à la sensibilisation et à la formation en matière d'entrepreneuriat pour les jeunes, organisation des réunions d'échanges, des jeux et festivals.

31. Nous avons construit et réhabilités des centres pour jeunes dans les communes, et soutenu la population dans la construction des terrains de jeux pendant les travaux communautaires.

Burundaises,

Burundais,

Amis du Burundi

32. Comme Nous venons de broser les quelques unes des grandes réalisations de ces trois dernières années, aussi, voudrions-nous parler des difficultés que nous avons rencontrées ; comme l'exprime bien la sagesse rundi « uwuza gukira indwara arayirata » qui veut dire que « celui qui veut guérir de sa maladie en parle » :

33. Concernant la lutte contre la corruption, les détournements et les malversations économiques :

► C'est un travail de longue halène, car certains dirigeants en avaient fait leur mode vie. Beaucoup de lois facilitent encore les détournements des deniers publics et les malversations, d'autres protègent les coupables quant à leur poursuite en justice.

► Par exemple, à l'Assemblée Nationale, il y a eu une période où les activités étaient paralysées et paradoxalement ceux qui avaient arrêté le travail continuaient à percevoir leur salaire.

► Il persiste aussi ce comportement de tout politiser. Si l'une ou l'autre personne est interpellée pour cause de malversations économiques, on commence à faire du chantage comme quoi elle est persécutée pour des raisons politiques et cela fait place à plusieurs cas d'impunité.

► Des investigations menées ont prouvé qu'il y a paiement des fonctionnaires fictifs.

34. La survivance des comportements de guerre a entraîné des attitudes de vol, de mendicité, ce qui a engendré la fainéantise, incitation au banditisme et au viol et à d'autres crimes qui sont à l'encontre des droits de la personne humaine et de la culture de notre pays.

35. Il y a eu certains éléments des forces de défense et de sécurité qui ont manifesté un écart de comportement passant outre leurs codes de conduite.

36. Il y a encore la circulation des armes au sein de la population civile malgré la mise en place de la commission de désarmement.

37. Il existe encore des burundais animés d'un esprit de haine ethnique, de vengeance, de se faire justice, de subversion, le non respect de l'autorité et d'autres attitudes néfastes à la cohésion nationale.

38. Les prix ont maintes fois monté et pour plusieurs raisons :

La flambée du prix des produits pétroliers sur le marché mondial,

- La dévaluation continue de la monnaie burundaise ;
- La spéculation de certains commerçants a aggravé la situation.
- L'Etat n'a pas réussi à assurer convenablement son rôle de régulateur de l'activité économique.

39. Un autre problème a été le disfonctionnement des conseils communaux. Leur rôle semble s'être limité à la destitution des administrateurs et ont mis de côté les questions de développement. Il y a aussi des textes juridiques qui ne sont pas adaptés à la réalité à l'instar de la loi communale.

40. Quant bien même la situation se présente ainsi, Notre détermination à amender ces textes et en élaborant d'autres, en contrôlant le travail et la recherche requis nous redonnent l'espoir.

Burundaise, Burundais,

Amis du Burundais,

Pour clore notre discours, nous aimerions rappeler ce qui suit :

a. Aux journalistes, nous demandons de se ressaisir en évitant les rumeurs, les propos incendiaires et de tenir des propos diffamatoires et de charger injustement les institutions et les citoyens. S'il s'agit d'une erreur, insister sans toute fois exagérer et le concerné devait être contacté pour l'équilibre de l'information. Il serait mieux de vous rassurez si vos informations et émissions vont dans le sens de renforcer la sérénité des burudais ainsi que les lois en vigueur. Et celui qui passera outre la déontologie sera poursuivi en justice. Nous demandons aux parents de donner aux enfants la bonne éducation familiale aux valeurs traditionnelles traditionnelle positives..

b. Chaque burundais a le droit d'appartenir à la confession religieuse de son choix. Néanmoins ces religions doivent avoir le respect de la loi du pays, la moralité et les lis de Dieu. C'est regrettable de voir qu'il y a existence de la religion qui empêchent leurs fidèles d'aller à l'école prétendant que l'intelligence se trouve dans la bible alors qu'ils ne peuvent pas la lire. Il en est de même de celle qui empêchent la population de se faire soigner. Nous demandons aux Ministères ayant l'intérieur, la sécurité publique et la justice dans leurs attributions de suivre de près la genèse de cette attitude afin de prendre des mesures appropriées dans le strict respect de la loi.

c. Nous voudrions rassurer les burundais sur les rumeurs en rapport avec les élections 2010. Etant donné que le le programme de désarmement suit son cours normal et que les négociations entre le PALIPEHUTU_FNL et le Gouvernement vont bon train, le fait que le Gouvernement ait mis en place un cadre de dialogue permettant à tous les burundais de s'exprimer librement, tout cela sont des mécanismes qui vont faciliter le bon déroulement des élections. Et d'ailleurs, nous avons déjà mis en place un decret

réglissant la Commission Electorale Nationale Indépendante et nous envisageons présenter la liste des membres proposés pour cette Commission au Parlement.

d. Nous invitons tous le peuple burundais d'être présent dans les jours à venir dans les consultations nationales sur la mise en place des instances de justice transitionnelle et les négociations en la matière vont bon train.

e. Nous demandons aux burundais de participer activement dans l'élaboration du projet Burundi Vision 2025. C'est dans ce cadre que nous banniront l'attitude de la main tendue mais évoluer vers l'attitude de demande de soutien. Je profite de cette occasion pour faire un clin d'œil à la communauté des Batwa qui ont vendu leur tôles soit disant qu'on ne peut pas se couvrir de l'argent, qu'il faut cesser cette mauvaise pratique et viser vers un bon avenir.

f. Ce moment est aussi une occasion de féliciter la population qui est en train de se construire les écoles secondaires et nous réciterons notre soutien en ce dont elle n'est pas capable d'acquiescer elle-même.

g. En outre ces écoles appartiennent à la population qui les a construites. Ceux qui vous voudrez s'en approprier l'initiative seront traités comme des usurpateurs.

h. Nous remercions la Communauté Internationale qui nous a soutenu dans ce processus de paix et de la reconstruction. Nous leur demandons de continuer jusqu'à ce on atteigne la paix et le développement durables. Nous souhaiterions quitter l'étape d'être aidée et arriver plutôt à l'étape d'aider les autres.

i. Nous remercions les serviteurs de Dieux qui songent toujours à nous et à notre pays dans leurs prières qu'il retrouve sa stabilité, sa beauté, qu'il soit un pays paisible.

j. Nous félicitons encore les burundais pour cette étape de respect des institutions démocratiquement élues au moment où nous célébrons le 3ème anniversaire. C'est du nouveau depuis que le Burundi a accédé à l'indépendance et nous en sommes convaincus que cela va se poursuivre ainsi .

k. Nous terminons en informant la population que pour que le Gouvernement puisse continuer à assurer l'accès aux soins de santé gratuits aux enfants, Nous prenons la décision que l'extrait d'acte de naissance sera donné gratuitement dans tous le pays pour les enfants n'excédant pas l'âge de 5 ans. Les parent en retard pour l'enregistrement de leur nouveaux né sont appelés d'aller le faire. A cet effet, l'amende qui était en vigueur est suspendue jusqu'au mois d'octobre de cette année.

Que Dieu vous garde et vous éclaire.

Je vous remercie